

## Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2022-2023)

### DOMAINE DES LANGUES (L)

#### L1 langue de scolarisation : FRANÇAIS pour l'Espace romand de la formation (ERF) et ITALIEN pour le Tessin

#### Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE		FRIBOURG		GENÈVE			JURA	
Semaines/an →	39		38		38½			39	
Période de : →	45 minutes		50 minutes		45 minutes			45 minutes	
9 <sup>e</sup>	Sections G/M/P <sup>1</sup> avec cours à niveaux A/B/C <sup>2</sup>	Sections G/M/P API <sup>3</sup>	Exigences de base (EB) / Générale (G)		Prégymnasiale (PG)		R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés		
	5	1	6	5	5.5 Français / 0.5 Expression orale			Cours à niveaux A/B/C <sup>2</sup>	
10 <sup>e</sup>	Sections G/M/P avec cours à niveaux A/B/C	Sections G/M: API <sup>3</sup>	Section P API <sup>3</sup>	EB/G/PG	PG (avec Latin)	CT/LC/LS (S/LV) <sup>4</sup>	LS (L)	Cours spécifique obligatoire <sup>5</sup> CT/LC : Expression orale	
	6	2	1	6	5	5	4	1	
11 <sup>e</sup>	Sections G/M/P avec cours à niveaux A/B/C	Sections G/M: API <sup>3</sup>	Section P API <sup>3</sup>	EB/G/PG	PG (avec Latin)	CT/LC/LS		Cours spécifique obligatoire <sup>5</sup> CT/LC : Expression orale	
	6	2	1	6	5	5		1	Cours à niveaux A/B/C

Années ↓	NEUCHÂTEL			TESSIN		VALAIS		VAUD	
Semaines/an →	39			36½		38 <sup>6</sup>		38	
Période de : →	45 minutes			50 minutes		45 minutes		45 minutes	
9 <sup>e</sup>	Niveaux 1 et 2 <sup>7</sup>			Cours communs		Niveaux I et II <sup>8</sup>		Voie pré-gymnasiale (VP)	Voie Générale (VG) Niveaux 1 et 2 <sup>7</sup>
	5			5		6		6	6
10 <sup>e</sup>	Niveau 1		Niveau 2	Avec option Latin	Cours communs	Niveaux I et II		Voie pré-gymnasiale (VP)	Voie Générale (VG) Niveaux 1 et 2
	6		5	5	6	6		6	6
11 <sup>e</sup>	N1 et 2	OP : Expression orale et corporelle <sup>9</sup>	Discipline à choix <sup>10</sup> Renforcement Français	Avec option Latin	Cours communs	Niveaux I et II		Voie pré-gymnasiale (VP)	Voie Générale (VG) Niveaux 1 et 2
	6	4	2	5 <sup>11</sup>	6 <sup>11</sup>	6		6	6

**Source :** Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).

<sup>1</sup> BE : Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).

<sup>2</sup> BE, JU : Niveau A : exigences élevées; Niveau B : exigences moyennes; Niveau C : exigences de base.

<sup>3</sup> BE: Approfondissements et prolongements individuels (API) : Français ou Allemand ou Mathématiques, en fonction des besoins et priorités des élèves (2 périodes pour les sections G et M et 1 période pour la section P).

<sup>4</sup> GE : CT : Communication et technologie; LC : Langues vivantes et communication avec profil Allemand/Anglais (AA) ou Sciences appliquées (SA); LS : Littéraire-Scientifique avec profil Latin (L), Langues vivantes (LV) ou Sciences (S).

<sup>5</sup> GE : Cours spécifique obligatoire, cf. onglet « compléments cantonaux ».

<sup>6</sup> VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

<sup>7</sup> NE, VD : Niveau 1 : exigences de base; Niveau 2 : exigences élevées.

<sup>8</sup> VS : Niveau I : exigences élevées; Niveau II : exigences de base.

<sup>9</sup> NE : Option professionnelle (OP) : les options professionnelles obligatoires sont données sur un semestre; l'élève suit 2 options sur 4 durant l'année, cf. onglet « compléments cantonaux ». Trois périodes sont consacrées à l'option proprement dite et une période est consacrée à la préparation d'un portfolio de compétences.

<sup>10</sup> NE : Disciplines à choix : Français (renforcement) ou Mathématiques (renforcement) ou Anglais (niveaux) pour les élèves qui n'ont pas l'intention de poursuivre dans une filière de maturité au niveau de la formation postobligatoire.

<sup>11</sup> TI : Dont 2 périodes de laboratoire.